

**M. Deans:** Non, lorsqu'il est présent. Je suis peut-être l'un des rares député à ne pas avoir peur de lui.

J'espère que les comités donneront de bons résultats. J'en suis convaincu. On a accru la représentation des député d'opposition et augmenté le nombre total des membres de chaque comité à cette fin. Le comité qui a opté pour des comités de 10 et 15 membres a tenu compte des changements qui surgiraient dans la composition de la Chambre des communes. Il a tenu compte du fait que la composition des comités devait correspondre à la répartition des sièges à la Chambre. Il n'a pas été facile d'en arriver à un juste équilibre accordant au gouvernement une représentation suffisante et à l'opposition une ample occasion de participer.

En proposant que le nombre de membres des comités permanents ordinaires passent de 10 à 15, le leader du gouvernement a fait preuve de souplesse et de compréhension et je n'en espérerais pas moins. J'estime que cela permettra aux comités de travailler efficacement. En pouvant compter sur quatre représentants, l'opposition pourra jouer effectivement son rôle c'est-à-dire analyser le programme législatif du gouvernement et aussi examiner ses programmes de dépenses. Tel est le véritable rôle de l'opposition.

Je suis fort satisfait du rapport. Si c'est un avant-goût de l'esprit de collaboration qui continuera de régner, je pense que la Chambre des communes et le Parlement en général pourront en profiter. Si, dans cet esprit, le gouvernement décidait de remettre à l'opposition les analyses du Trésor évaluant le nombre d'emplois qui seront perdus, je crois qu'il ferait encore plus qu'il n'a fait jusqu'ici, chose que nous saurions apprécier.

**M. McGrath:** Monsieur le Président, dans les quelques minutes que j'ai à ma disposition, je voudrais poser une question au leader du gouvernement (M. Hnatyshyn). L'une des faiblesses du système qu'avait déjà soulignée le dernier comité du Règlement et de la procédure, c'est que les comités permanents sont trop lents à démarrer. Nous en avons eu la preuve lors de la dernière session de la dernière législature. Ce fut le cas, par exemple, pour le comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration. En dépit de questions pressantes qui se posaient, le comité a dû attendre trois mois après le début de la session pour commencer ses travaux au grand dam des députés qui voulaient justement que le comité se penche sur ces questions pressantes.

Étant donné que cette situation n'est pas prévue dans l'actuel Règlement provisoire, je demande au leader parlementaire si son gouvernement, à qui la tâche incombe maintenant, compte mettre sur pied ces comités bientôt afin qu'ils puissent se mettre au travail sans tarder.

**M. Hnatyshyn:** Monsieur le Président, je remercie mon distingué collègue, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) pour son importante question. Je pense qu'elle découle du désir de participation des députés. Nous avons effectivement l'intention d'organiser immédiatement les comités surtout si on tient

### *L'Adresse—M. de Corneille*

compte du fait que la session a débuté le 5 novembre et que selon le Règlement provisoire, nous sommes tenus de faire rapport du budget supplémentaire avant le 10 décembre. Je suis heureux que la question de la composition des comités ait fait l'objet d'un accord rapidement. Les comités ayant été organisés sans tarder, les députés auront suffisamment de temps pour terminer l'étude du budget supplémentaire dans le délai prévu ce trimestre, soit le 10 décembre.

(La motion est adoptée).

\* \* \*

### LE DISCOURS DU TRÔNE

#### REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend le débat, interrompu le jeudi 15 novembre, de la motion de M. Ken James: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement de M. Allmand (p. 252).

**M. le Président:** Comme il est 13 heures, la Chambre s'ajourne à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

### REPRISE DE LA SÉANCE

**M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence):** Monsieur le Président, au cours de la campagne électorale, les conservateurs nous ont promis un meilleur avenir, mais ils ne se sont guère montrés très précis. Ils ont fait valoir à la population qu'ils fallait des changements et des idées nouvelles. Le mot changement était devenu leur leitmotiv. Les Canadiens ont attendu le discours du trône avec beaucoup de curiosité et d'espoir. Où sont les changements? Où sont les idées neuves?

Certaines personnes ont écouté le discours du trône, d'autres se sont fiées aux médias pour en connaître le contenu. Était-il étonnant et intéressant? Était-il plein de changements et d'idées nouvelles? En fait, contenait-il une seule idée neuve? Quelqu'un peut-il se souvenir de sa teneur? Je dirais que ce discours du trône est l'un des discours les moins marquants dont je me souviens; en fait, ce n'est peut-être pas tout à fait exact, car on se souvient difficilement d'un discours peu marquant. Je dirais que le discours du trône est le moins marquant que nous ayons jamais entendu. En fait, il est tellement lamentable qu'on s'en souviendra peut-être.

Je voudrais citer les propos tenus par Barbara Amiel dans le *Toronto Sun* du 6 novembre. Voici ce qu'elle écrit au sujet du discours du trône:

Les discours du trône sont toujours assez vagues. Celui-ci était d'une vacuité sidérante. Lorsqu'il était précis, il tombait dans la bêtise. Avec la meilleure volonté du monde, Brian Mulroney n'aurait pas réussi à placer un cliché prétentieux de plus dans son discours du trône.